

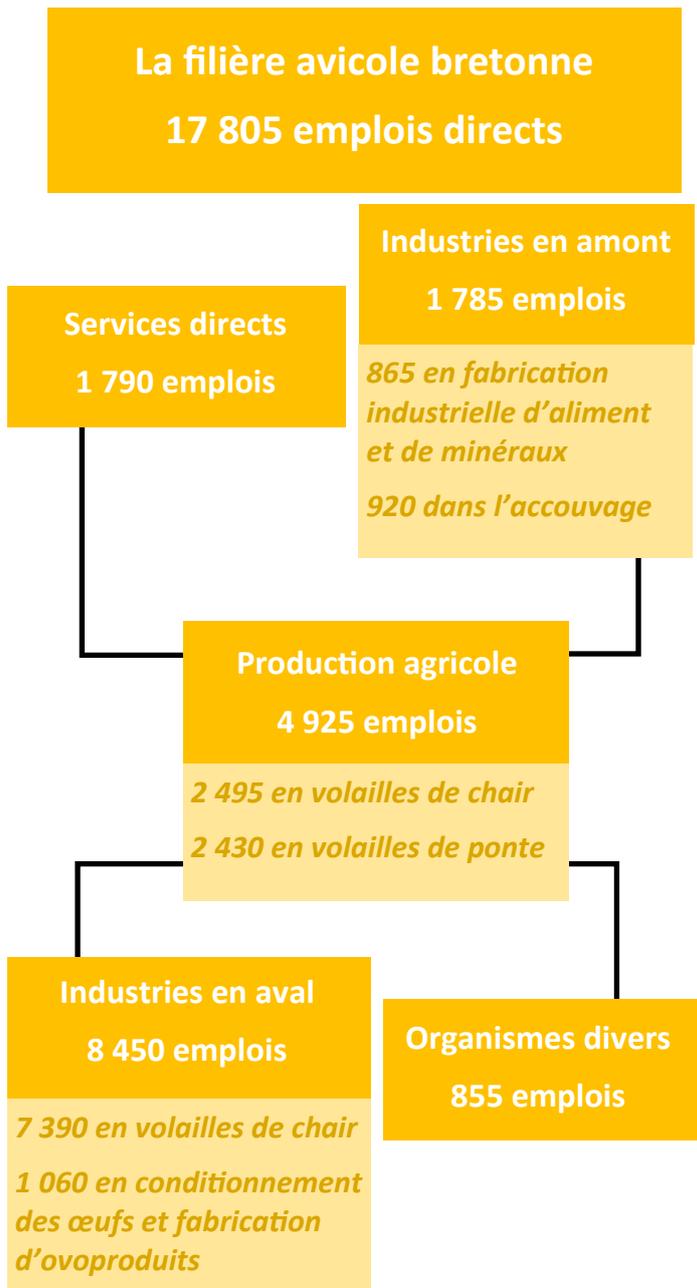
# LES EMPLOIS DIRECTS DANS LA FILIÈRE AVICOLE BRETONNE EN 2020



La filière avicole bretonne totalise 17 800 emplois directs répartis entre la production agricole (28 %), les industries en amont et en aval de la production (57 %) ainsi que les services directs et les organismes divers au service de l'activité agricole (15 %).

La filière volailles représente 12 % de l'ensemble des emplois toutes filières de production agricole confondues.

## La filière avicole bretonne 17 805 emplois directs



Des précisions sur les méthodes de calculs et le champ des activités prises en compte sont présentées dans la fiche intitulée « Les emplois directs dans les filières agricoles et agroalimentaires bretonnes en 2020 ».

Du fait de changements méthodologiques, les résultats présentés ici ne doivent pas être comparés avec ceux de l'étude de 2013. Les tendances réelles d'évolution sont précisées ci-contre. Ces dernières ont été calculées à méthodologie et périmètre constants entre l'étude 2020 et l'étude 2013.

La filière volailles est la troisième filière agricole bretonne en nombre d'emplois directs derrière les filières lait et porc.

### Une majorité d'emplois dans le maillon des industries en aval

Le maillon production regroupe 28 % des emplois de la filière avicole.

Le maillon des IAA aval (industries agroalimentaires en aval de la production) est le premier maillon avec 47 % des emplois de la filière. Il comprend pour 88 % les emplois des activités d'abattage-découpe-transformation des volailles de chair et pour 12 % ceux du conditionnement des œufs et de la fabrication d'ovoproduits. Les activités industrielles liées à l'abattage-découpe des volailles de chair restent très manuelles et demandent donc beaucoup de main d'œuvre.

Les IAA amont correspondent ici aux emplois liés à la fabrication d'aliments pour les animaux et à l'activité des couvoirs. Ils représentent 10 % des emplois de la filière volailles.

Quant aux services directs et organismes divers, leurs parts respectives en termes d'emplois dans la filière sont de 10 % et 5 %. Le poids des emplois des services directs est plus important que pour les autres filières car il comprend l'activité de ramassage des volailles.

### Tendances d'évolution

Le nombre d'emplois dans la filière avicole a légèrement diminué par rapport à l'étude de 2013.

La diminution des emplois à la production, due à l'activité volailles de chair, est en corrélation avec un repli de la production. A l'inverse, la progression des emplois en production d'œufs s'accompagne d'une hausse de la production avec le développement des œufs alternatifs, plus gourmands en main d'œuvre.

Même constat dans le maillon des IAA. Avec les difficultés rencontrées par le groupe Doux, la liquidation de Tilly-Sabco International et la fermeture d'autres établissements, les emplois dans l'industrie des volailles de chair se sont repliés. En revanche, les emplois dans l'industrie des œufs progressent.

Dans le maillon des industries de l'amont, entre 2013 et 2020, les couvoirs des filières volailles de chair ont connu des restructurations, en lien avec les difficultés des filières poulets export et dinde. Les couvoirs de la filière œufs de consommation, quant à eux, ont plutôt montré un certain dynamisme.

## Une exploitation avicole moyenne en Bretagne génère 6,5 emplois directs, dont :

- 1,8** en production agricole
- 1,0** dans les industries en amont et en aval
- 3,7** dans les services directs et organismes divers

### Résultats par maillon et par département breton

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
<b>Total filière avicole</b>	<b>5 330</b>	<b>3 265</b>	<b>1 865</b>	<b>7 345</b>	<b>17 805</b>
<b>Industries en amont</b>	890	180	355	360	<b>1 785</b>
<b>Production agricole</b>	1 795	1 080	570	1 480	<b>4 925</b>
<b>Services directs</b>	715	265	380	430	<b>1 790</b>
<b>Organismes divers</b>	220	150	310	175	<b>855</b>
<b>Industries en aval</b>	1 710	1 590	250	4 900	<b>8 450</b>

Les activités liées à la filière avicole sont plus fortement localisées dans le Morbihan avec 41 % des emplois régionaux. Et ce, même si ce département est en tête seulement pour le maillon des IAA aval avec 58 % des emplois ; mais c'est le maillon qui génère le plus d'emplois. Les Côtes d'Armor occupent la première place pour tous les autres maillons avec 50 % des emplois des IAA amont (alimentation animale et couvoirs), 36 % des emplois en production et 35 % des emplois des services directs. Les emplois des couvoirs (compris dans le maillon des IAA amont) sont localisés pour 63 % en Côtes d'Armor et 16 % dans le Morbihan. L'Ille-et-Vilaine, avec 44 % des emplois est le premier pour le maillon des organismes divers.

#### Dans la même collection

Ce document fait partie d'un groupe de fiches présentant les emplois directs dans les principales filières agricoles bretonnes en 2020 : lait, viande bovine, porc, aviculture, légumes, grandes cultures. La fiche intitulée « Les emplois directs dans les filières agricoles et agroalimentaires bretonnes en 2020 » présente les données pour l'ensemble des filières agricoles, ainsi que des précisions sur la méthodologie utilisée pour réaliser ce travail.

Ces fiches sont téléchargeables sur [www.chambres-agriculture-bretagne.fr](http://www.chambres-agriculture-bretagne.fr), rubrique Economie / Chiffres clés de l'agriculture bretonne.

#### Comment citer ces résultats

Les emplois directs dans les filières agricoles et agroalimentaires bretonnes en 2020, Chambres d'agriculture de Bretagne, édition 2021

#### Principales sources

Agreste - SAA, Agreste - BAEA, Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture, Dares - Pôle emploi, Chambres d'agriculture de Bretagne

Document réalisé par le service Economie - Emploi des Chambres d'agriculture de Bretagne

Contact : [economie@bretagne.chambagri.fr](mailto:economie@bretagne.chambagri.fr)

Etude réalisée avec le soutien financier de la Région Bretagne